



Compétences professionnelles des enseignants

Définition de « qualifications nécessaires » :

Par « qualifications nécessaires », on entend deux éléments distincts que devront démontrer les candidats lors du processus de sélection : les titres de compétences (études et expériences) et les qualités personnelles.

Justificatifs des titres de compétences à titre d'enseignant :

- Diplôme et admissibilité au brevet d'enseignement du Yukon.
- Preuve de formation pertinente en lien avec la tâche d'enseignement, reçue lors de la formation menant à l'obtention du diplôme.
- Formations professionnelles pertinentes (ex. intervention préventive en lecture et en écriture, éducation spécialisée/orthopédagogie, brevet des directeurs d'école).
- Expérience reconnue en enseignement.
- Expérience en enseignement appropriée aux matières et niveaux scolaires du poste affiché.
- Bonne connaissance de l'anglais (oral et écrit).
- Recommandations du superviseur actuel (et des superviseurs récents).

Qualités personnelles du candidat en lien avec l'enseignement :

- Approche pédagogique et éducative du candidat.
- Styles de communication et de présentation appropriés à la situation d'enseignement.
- Genre (pourrait être pris en compte selon le type de poste).
- Autres connaissances ou aptitudes qui permettront d'améliorer l'enseignement et de bonifier les programmes scolaires (formation en musique ou en théâtre, habitué des activités de plein air en contexte scolaire, compétences comme entraîneur, etc.)
- Curiosité vis-à-vis des questions autochtones et compréhension de celles-ci.
- Conscience des défis uniques que pose l'éducation en région nordique.
- Démonstration de la capacité d'adaptation, de l'ouverture d'esprit, du sens de l'aventure et de la volonté de vivre dans une petite collectivité isolée.
- Recommandations du superviseur actuel (et des superviseurs récents).